

H 21

~~S.S. 238-82~~

— 4 — S.S. 132-8

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'éducation des pupilles de l'Assistance publique difficiles ou vicieux.

(Nommée le 2 avril 1903.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : PAUL STRAUSS.
- 2<sup>e</sup> — PINAULT.
- 3<sup>e</sup> — GEORGES LE CHEVALIER.
- 4<sup>e</sup> — R. BÉRENGER, *Président*.
- 5<sup>e</sup> — ERNEST MONIS.
- 6<sup>e</sup> — GOUIN.
- 7<sup>e</sup> — FRANCOZ.
- 8<sup>e</sup> — BASSINET, *Secrétaire*.
- 9<sup>e</sup> — ALEXANDRE LEFÈVRE.

7



1

Seance du 2 avril 1903

President M. Moiré  
Secrétaire M. Basset

La commission constituée sous Bureau  
et dirigée par le Président M. Béranger  
Secrétaire — — M. Basset

Les commissaires rendent compte  
de la discussion dans le Bureau.  
La commission décide de charger  
à ~~son~~ rapporteur de recueillir  
des renseignements.

Le Président

Moiré

Le secrétaire  
Basset

Seance du 28 mai 1903

Président M. Béranger  
Secrétaire M. Basset

assistent à la séance

M. M. Moiré, Pinard, Straus, A. Lefèvre  
François, Fouin.

La discussion, est ouverte sur le projet  
de loi, elle adopte après une légère  
modification sans modification l'article  
1<sup>er</sup>

L'art 2<sup>e</sup> est également adopté, après  
légère modification du § 1<sup>er</sup>

Le paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 3 est  
l'objet, d'une discussion entre M. M.  
Straus, Moiré, Fouin et Béranger, la

Commission adopte une redaction  
proposée par M. Beranger.  
est adopté  
art 4

adopté sans modification

M. Straus et nommé rapporteur  
M. le Président,  
signale la loi protégeant les  
enfants contre les violences qui  
pourraient être exercées contre eux

Le secrétaire Le Président  
A. Baring

Le mardi 18 Juin 1903  
ouvert à une heure et demie  
Président M. Jourin  
Secrétaire M. Baring

~~Et~~ présents MM. Jourin  
Straus

Le chancelier  
Francour

Excusé M. Beranger

M. Straus donne lecture  
de son rapport, qui est adopté

Le secrétaire Le Président

A. Baring